

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 18 au 24 octobre 2013 - N° 6487 - 62^{ème} année



PIERRE GHIONGA

*Conseiller exécutif
en charge de la langue corse*

«La mise en œuvre de la
coofficialité requiert une
révision constitutionnelle»



Froid'eco

POUR **+** D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, CHOISISSEZ
DES APPAREILS MÉNAGERS **-** ÉNERGIVORES



Jusqu'à
100€
de réduction
immédiate*
en magasin sur l'achat
d'un réfrigérateur ou
d'un congélateur
de classe
énergétique
A+++
* voir conditions en magasin

Pour plus d'informations, connectez-vous sur :
corse-energia.fr | corse.edf.com

LIJMS - EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Cédex photos, Getty Images, Corbis - Octobre 2013.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

NOS BUREAUX

sont ouverts au 1, rue Miot (2^{ème} étage)
du lundi au Vendredi
de 8 heures 45 à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.
Les appels téléphoniques sont
reçus durant les mêmes horaires au

04 95 32 04 40

En sus, une permanence téléphonique
est à votre disposition
du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures 30
et de de 13 heures 30 à 17 heures au

04 95 32 92 35

Les télécopies peuvent être reçues
sans limitation d'horaire au

04 95 32 02 38

Statu quo ou grand chambardement... ?

Avec le temps venu des feuilles mortes, les déclarations de candidatures se «ramassent à la pelle» accompagnées souvent d'expressions guerrières qui augurent des batailles pour les municipales après et sans concession.

La fureur du Député d'Ajaccio, Laurent Marcangeli, à l'encontre du Président de la République a grondé sous les lambris du Palais Bourbon, plaçant la campagne des municipales en Ajaccio comme un des enjeux nationaux... Le Maire en place, Simon Renucci, n'a pas tardé à réagir avec une virulence qui ne laisse aucun doute quant à sa détermination à défendre son bilan.

A Bastia, après l'exclusion du P.R.G, de François Tatti qui persiste à vouloir livrer bataille, la coalition de gauche, qui gère la Ville depuis près de quarante ans, semble s'acheminer vers des compromis pour consolider une union PC-PS-PRG qui devra ferrailler contre l'ensemble des opposants al-

lant des nationalistes aux listes de la famille dite libérale...

Une diversité qui, cette fois, n'épargnera donc pas la liste que conduira Jean Zuccarelli !

Les couteaux s'aiguisent à Brando, Aléria...

Alors que Sartène, autre point chaud en perspective, entretient la rumeur d'une possible homérique bataille.

Le Sud de la Corse n'aura donc pas les yeux rivés seulement sur Porto-Vecchio où le sortant, Georges Mela, avec le soutien du Député Camille de Rocca-Serra, entend déjouer l'opposition, à partir d'un bilan d'une mandature qui a souvent placé la Cité du Sel au cœur de l'actualité, sportive en particulier, à fortes retombées économiques et médiatiques.

La Balagne et le Centre cultivent une certaine sérénité : apparences ou réalités ? Les réponses ne devraient plus tarder à prendre forme !

La Corse rentre en débat ! Elle ne laisse personne indifférent !

Pierre Andreani

Le dessin de la Semaine



Nouveauté cette année
Congrès « nouvelle formule »

Programme
27
ème
Congrès national

16, 17 et 18 octobre 2013 • BASTIA

Quelle transition écologique
dans la conjoncture économique actuelle ?

À modu nostru

Da Roland Frias

Pian'pianinu, ritrova a piazza ch'ella meriteghja

A quistione linguistica hè di primura. Si pò parlà, d'altronde, d'un veru cunsensu cumunu frà l'eletti isulani, aldilà di i partiti è di e sensibilità. Ne anu fattu a prova à l'Assemblea di Corsica vutendu u statutu di cuufficialità di a lingua corsa. Ch'ella sia nant'à u pianu artisticu o socioeconomicu, l'identità è a cultura corsa ùn sò mai state cusi presente. Oghje chì ghjè oghje, parenu piglià a dimensione tantu sperata in a cusenza cullettiva. Altru chè un simbulu, si tratta d'un veru impegnu da mette in usu, di modu fattivu, i mezi necessarii à a difesa, à a valorizzazione è à a diffusione di u corsu, rinfurzendu a so presenza cum'è a so visibilità, in tutti i duminii di a sucetà isulana.

Nant'à stu sugettu, omu si pò rallegrà di u travagliu fattu da u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu Paul Giacobbi, è -di sicuru- di u Cunsigliu Esecutivu incaricatu di a lingua corsa Pierre Ghionga. In trè anni di mandatura, si sò dati di rimenu per una presa in contu linguistica più efficace, attraversu a vita publica è priva.

Cum'ella hè stata programmata in u fogliu di strada di a lingua corsa 2011-2015, a Cullettività Territoriale hà vulsutu inizià un abbrivu novu à i piani di sviluppu aduttati da l'Assemblea di Corsica : u pianu "educativu" definitu in u quadru di u Pianu Regionale di Furmazione è u prugettu "sucetale" in u quadru di u pianu strategicu.

U statutu di cuufficialità ne hè una tappa maiò. Aprerà prospettive nove, appughjendu d'altronde a messa in opera di pruposte di sperimentazione di nove mudalità d'inserzione di a lingua in u sistema d'insignamentu ma dinù u travagliu in partenariatu cù u Statu è l'Università di Corsica per a furmazione di l'insignenti. À livellu sucetale, azione numerose sò state dinù sviluppate, cum'è l'adesione à a cartula di a lingua corsa pruposta à e cumune è l'altre cullettività, à l'associi o à l'imprese. In più, ci sò avà dispusitivi d'aiutu per l'attori di u mondu suciale è prufessionale chì facenu u sforzu d'integrà a lingua ind'e so attività d'ogni ghjornu. Si tratta veramente di rinfurzà l'usu è a visibilità di u corsu in tutti i campi di a nostra sucetà, è ridà li un valore economicu.

Eppo, pudemu ramintà a creazione -di dicembre scorsu- di u Cunsigliu di a lingua, strumentu consultativu à prò di l'intervenzione glottopolitica di l'Assemblea di Corsica per a salvezza è a prumuzione di a lingua corsa, currispondendu à l'evuluzione di l'ambizione spartute oghje per a lingua è di i mezi dati à a pulitica linguistica. Ci hè statu ancu una prima inchiesta sociolinguistica chì hè stata compia è presentata. Què dinù ghjè una realizzazione impurtante assai, da "cunosce l'attitudine di l'isulani di pettu à a lingua corsa, è e cumpetenze linguistiche soie ma dinù e pratiche soie". Avanza a lingua. Pian'pianinu, ritrova a piazza ch'ella meriteghja. Tandu, a validazione d'un statutu di cuufficialità da l'Assemblea di Corsica ripresenta una bella upportunità. Ma chì ne serà per u Cunsigliu custituzionale ?

LINGUA / PAR PIERRE-LOUIS MARCHINI

PIERRE

«Nous nous engageons pour u



Après le récent vote de l'Assemblée de Corse pour la coofficialité, le Conseiller exécutif fait un point d'étape sur la revitalisation linguistique en faveur de laquelle il s'est engagé activement voilà trois ans, avec l'objectif notamment de «normaliser la corsophonie et son expression dans tous les domaines de la vie sociale». Mais pour y parvenir, le médecin cortenais n'en démord pas : la révision de la Constitution est un préalable indispensable». Explications.

GHIONGA



« une œuvre collective qui transcende les courants politiques »

► **Pierre Ghionga, le 17 mai dernier, vos propositions pour un statut de coofficialité et la revitalisation de la langue corse ont été approuvées par 36 des 51 voix de l'Assemblée de Corse. Cinq mois plus tard, quelles sont les premières mesures de ce dispositif qui ont été mises en œuvre ?**

La mise en œuvre de la coofficialité requiert une révision constitutionnelle. Le vote de l'Assemblée de Corse en faveur de l'inscription de la Corse au sein de l'article 72-5 va en ce sens. S'il intervenait suite à une longue consultation des élus et des experts de la langue, ne nous méprenons pas, il s'agissait d'un acte fondateur et non de l'aboutissement de la politique de revitalisation linguistique. L'abolition de l'esclavage et de la différenciation selon la couleur de la peau crée une égalité théorique entre les êtres mais il faut des années pour aboutir à une égalité de tous, qui demeure un horizon, une utopie. Il a fallu un siècle et demi pour que les USA aient un Président noir, quant aux jeunes ou aux femmes, si en Europe aucun dispositif ne leur interdit l'accès à des fonctions politiques, et que des mesures telles que la parité favorisent leur présence en politique, ils demeurent encore largement sous représentés. Il faut du temps pour faire évoluer la répartition des rôles de chacun et des représentations sociales. Il en va de même pour la langue. En cas de révision constitutionnelle, la coofficialité qui est une mesure visant à instaurer l'égalité entre le corse et le français mettra de longues années avant d'atteindre son but. Il s'agit d'octroyer des droits linguistiques aux personnes vivant en Corse, des moyens aux institutions afin qu'elles puissent donner à chacun l'opportunité d'utiliser la langue de son choix. C'est un ensemble de droits et de devoirs afin de faire entrer la Corse dans la post-modernité, une Corse sans complexe, ouverte aux autres cultures et à l'économie mondiale. On parle souvent d'innovation en matière de technologie, mais l'innovation sociale est aussi importante. Les congés payés en sont un exemple. La coofficialité en est un autre, aujourd'hui largement banalisée des îles Hawaï où a grandi Barack Obama, en passant par la Frise, Malte ou le Québec...

► **Votre volonté d'action a été corroborée notamment par les résultats de l'enquête sociolinguistique publiés au mois d'avril par OpinionWay, pour le compte de la Collectivité Territoriale de Corse...**

Si les Québécois mènent un combat d'avant-garde de défense du français face à l'anglais, la disparition du français du Québec ne signifierait nullement sa disparition irrémédiable. Il en va différemment pour le corse. N'étant parlé que sur notre île, il nous appartient à nous et à nous seuls de prendre en charge sa sauvegarde et sa promotion. Le désir de langue n'a probablement jamais été aussi fort. Or on ne désire jamais tant ce que l'on n'a pas, ou ce que l'on a perdu. Plus de 90% des personnes interrogées sont pour le bilinguisme. La coofficialité est

le moyen d'y parvenir, la condition nécessaire mais insuffisante si nous ne nous donnons pas le budget et les outils nécessaires à sa mise en œuvre. La volonté de parler corse se retrouve partout, elle s'est exprimée à l'Assemblée de Corse et lorsque nous proposons des cours de corse, ou que ce sont des associations qui le font, l'offre est généralement inférieure à la demande. L'enquête montre par ailleurs qu'il y aurait des signes de réappropriation chez les plus jeunes. Ces indices sont pour l'heure insuffisants pour nous rassurer quant à l'avenir de notre langue, mais ils nous encouragent car ils signifient qu'il existe une place pour le corse au XXI^e siècle.

«La transmission du corse passe autant par la construction de compétences linguistiques dès le plus jeune âge, que par la mise en place d'opportunités d'expression dans la société et par la modernisation de l'image de la langue et de son usage»

► **Le corse fait-il partie des langues menacées ?**

Le seul fait de poser la question indique qu'il existe une interrogation à ce sujet. Ce n'est plus une question que l'on pose par exemple au sujet du catalan. D'ailleurs s'il n'apparaît plus sur l'atlas des langues menacées de l'UNESCO, il en va différemment du corse qui y figure en bonne position et qui ne figure même pas parmi les enquêtes sur l'équipement numérique des langues européennes conduites par le réseau META-NET. Nous posons les fondations de la revitalisation linguistique, nous nous engageons pour une œuvre collective qui transcende les courants politiques, le vote pour la coofficialité en est un exemple, celui intervenu au Parlement européen le mois dernier en fa-

veur des langues menacées dans lequel le seul clivage était entre les derniers jacobins français, Le Pen et Mélenchon et le reste de l'Europe en est un autre.

► **Selon vous, comment peut-on le transmettre aux générations futures ?**

Une erreur de jeunesse a été de vouloir seulement transmettre et de vouloir transmettre le corse exclusivement via l'Ecole. Nous demandons plus à cette institution comme la mise en place d'un enseignement par immersion, mais nous ne pouvons pas tout lui demander non plus. On a pour habitude de se décharger sur l'Ecole de la résolution de tous les problèmes sociétaux sans mesurer combien nous les aggravons en nous déresponsabilisant. La transmission du corse passe autant par la construction de compétences linguistiques dès le plus jeune âge, que par la mise en place d'opportunités d'expression dans la société et par la modernisation de l'image de la langue et de son usage. Concernant les compétences, nous entendons développer le triptyque enseignement, e-learning et situations d'immersion. En outre, nous aurons besoin de jeunes entrepreneurs de la langue, de jeunes qui réalisent des jeux en langue corse, ou qui les traduisent, de jeunes qui innovent. Nous sommes là pour les encourager et pour les accompagner. Le concours Lingua Azzione 24 mis en place avec l'Université va en ce sens, l'appel territorial à projets pour la promotion de la langue corse dans la vie économique proposé par l'ADEC aussi.

► **Peut-on s'inspirer du modèle catalan ?**

Il existe de par le monde de multiples entreprises de revitalisation linguistique. Elles présentent toutes les mêmes caractéristiques : statut d'officialité pour la langue en danger, mesures visant à encourager son apprentissage et son usage, enseignement par immersion, promotion de la langue, de la culture et du prestige y afférant sur le territoire et à l'extérieur aussi, motivation de la population, investissement du secteur privé en direction de l'équipement linguistique : création de dictionnaires, de traducteurs automatiques, d'encyclopédies, de jeux vidéos dans la langue... La politique linguistique visant à promouvoir le catalan comporte toutes ces caractéristiques, auxquelles il nous faut ajouter l'attitude historique de loyauté linguistique, très forte en Catalogne. Aussi, par son intensité et par sa relative brièveté, la dictature de Franco a probablement renforcé ce sentiment. Enfin, la Catalogne représente une puissance économique sans égal avec la Corse. Sa population était estimée à 7 539 618 habitants en janvier 2011. Elle est 24 fois supérieure à la nôtre ! Cela signifie que toutes choses égales par ailleurs, tout équipement linguistique : dictionnaire, traduction, série TV... nous coûte 24 fois plus cher. Il s'agit donc d'un exemple, mais porté par les mêmes valeurs qui fondent la coofficialité et la démocratie culturelle, il nous appartient d'inventer notre propre modèle qui sera nécessairement différent du modèle catalan ou du modèle maltais dont la population est comparable à la nôtre, mais plus ramassée sur un territoire de la dimension du Cap Corse.

► **Vous êtes Conseiller exécutif en charge de la langue corse depuis 2010, quel bilan dressez-vous de votre action ? Quelles en sont les réalisations et les projets les plus emblématiques ?**

En trois ans, j'ai présenté ma feuille de route qui a installé une Direction pour la langue corse au sein de la CTC. Nous avons multiplié le budget et les effectifs des services par trois. Malgré le contexte budgétaire difficile pour toutes les collectivités, nous avons accru nos efforts. La Charte de la langue corse couvre désormais les deux tiers de la population de l'île. Il faut désormais que chaque signataire mette en œuvre les engagements auxquels il a souscrit. Concernant la formation, nous poursuivons l'action du Plan 2007-2013. Nous souhaiterions aller plus loin. C'est pour cela que nous avons adopté le projet de coofficialité. Enfin, nous développons le bilinguisme au sein de la CTC, nous organisons des événements de promotion de la langue comme la Simana qui cette année s'est étalée sur près d'un mois et parfois davantage pour certaines opérations, nous avons installé le Cunsigliu di a lingua afin de développer des outils d'équipement linguistique et puis, vous l'avez signalé, l'enquête sociolinguistique, la première de ce genre en Corse nous aide à mesurer l'efficacité du dispositif mis en œuvre. Enfin, ce qui compte n'est peut-être pas tant ce que nous faisons, mais comment est-ce que nous accompagnons les initiatives et les projets des acteurs sociaux. La revitalisation linguistique n'aura de succès qu'avec l'implication, l'imagination et la collaboration de chacun.

► **Quid du corse dans les médias et sur Internet ?**

C'est un domaine sur lequel nous avons très peu de pouvoir. Les médias sont autonomes dans le choix de leur programmation. Cependant, nous faisons le choix d'aider toutes les initiatives qui vont dans le sens du développement du corse. La mise en place du diplôme de journalisme corsophone en est un exemple. C'est le sempiternel problème de l'œuf et de la poule. Les médias disent que s'ils communiquent en corse ils limitent leur audience, nous disons que s'ils ne communiquent pas en corse, ils limitent l'audience de la langue. Il faudra trouver une voie médiane afin que chacun progresse encore. J'observe qu'au Pays de Galles, une chaîne propose tous ses programmes en gallois depuis 30 ans, et que malgré une faible gallophonie de la population, son audience est supérieure à celle de Via Stella. Ils ont fait le choix de la

qualité en recevant d'importants moyens de la part de la BBC à Londres. Ils ont même été plusieurs fois nommés aux Oscars ! Compte tenu de l'immense concurrence, lorsque l'on produit dans une langue minoritaire, il faut être encore meilleur que les autres. Sur Internet, la situation est plus délicate car tout ou presque repose sur l'investissement des concepteurs des sites. Bien qu'ils connaissent un franc succès, on peut observer un certain essoufflement. Il s'agit d'un enjeu important car chacun d'entre nous passe énormément de temps sur le Web. Nous avons des projets de développement allant en ce sens, mais il faut bien comprendre que si la CTC indique un chemin et octroie des moyens, elle ne peut pas tout faire.

► **Existe-t-il une différence entre bilinguisme et coofficialité ?**

Oui ! De même que l'égalité est une finalité de la République, la parité en politique est un moyen pour y parvenir, le bilinguisme est la finalité, la coofficialité le moyen pour y parvenir. Puisque tout le monde est pour le bilinguisme, tout le monde devrait se prononcer pour la coofficialité. J'entends aussi qu'il serait illusoire de poursuivre comme objectif une égalité parfaite en termes d'usage pour le corse et le français, je réponds qu'il est illusoire de prétendre promouvoir le corse si ce dernier ne dispose pas au moins des mêmes droits qu'une langue glottophage qui le met en danger sur sa seule aire de diffusion.

► **François Hollande, lors de sa récente visite en Corse, a déclaré –une nouvelle fois– être favorable à la Charte européenne des langues régionales, après y avoir renoncé quelques mois auparavant ? Croyez-vous en la ratification de celle-ci par la France ? Si oui, serait-ce de bon augure pour la mise en œuvre du statut de coofficialité ?**

J'ai soutenu François Hollande parce qu'il s'est engagé à ratifier la Charte et à promouvoir les langues régionales. À ce jour, il ne dispose pas des 3/5. Compte tenu de l'attitude réfractaire des parlementaires UMP qui refusent de réviser la constitution pour quelque sujet que ce soit, il ne peut procéder à aucune révision constitutionnelle. En tant

que médecin, je n'adapte pas mes diagnostics aux médicaments disponibles en pharmacie. Il en va de même dans mon mandat de conseiller exécutif en charge de la langue corse, la révision constitutionnelle est indispensable, quant à la Charte, elle est à ce jour largement en deçà des propositions formulées par le statut de coofficialité. Le rapport Caron commandé par la Ministre de la Culture ne nous convient pas. Au-delà des approximations dans l'analyse sociolinguistique, il reste très évasif quant aux pistes à envisager en termes de revitalisation. La situation du corse étant incomparable avec celle du picard par exemple, je suis pour ma part plutôt favorable à l'adoption par chaque région ou par la CTC des mesures que nous jugerons nécessaires.

► **Beaucoup craignent pourtant que l'instauration de la coofficialité de la langue corse et du français soit invalidée par le Conseil constitutionnel ? Quelle est votre position à ce sujet ?**

En l'état actuel des choses, la coofficialité est contraire à la Constitution mais comment imaginer un grand Etat comme la France avoir peur de la promotion du corse ? La coofficialité existe aussi aux Etats-Unis, elle existe aussi dans de petits Etats, sans qu'aucun risque de sécession ne les menace...

► **Pensez-vous que d'ici 20 ou 30 ans nous pourrions enfin dire : «avà, hè salva a nostra lingua» ?**

Je m'y emploie au quotidien. L'objectif est de parvenir à normaliser la corsophonie et son expression dans tous les domaines de la vie sociale. Compte tenu des bouleversements politiques, culturels et démographiques attendus à l'horizon 2040, rien n'est certain et encore à cette date qui verra l'arrivée sur le marché du travail des nourrissons d'aujourd'hui, il faudra encore être créatifs et poursuivre les processus d'innovation qui animent cette transition linguistique vers une société bilingue...

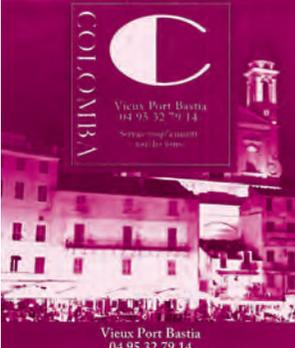
«*De même que l'égalité est une finalité de la République, la parité en politique est un moyen pour y parvenir, le bilinguisme est la finalité, la coofficialité le moyen pour y parvenir*».

Brasserie
Restaurant
Pizzeria

Le Golfe



2, Quai Napoléon - Vieux port
20 000 Ajaccio
Tél. 04 95 21 06 95



COLOMBA
Vieux Port Bastia
04 95 32 79 14
Vieux Port Bastia
04 95 32 79 14



aiacciu.com
La connexion des solaires branchées
www.aiacciu.com

Vous créez,
modifiez ou cessez
une activité...

PENSEZ À PRÉVENIR



U-CORSU
www.u-corsu.com

04 95 59 30 30

Personnes publiques et contrats de location financière et de crédit-bail

Un arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux du 26 mars 2013 (centre de détention de Mauzac, req. n°11BX01637) est l'occasion de faire le point sur un certain nombre de problématiques nées du refus d'une personne publique de poursuivre l'exécution d'un contrat de location financière ou de crédit-bail.

Avant toute chose, rappelons que dans ce type de contrats,

- Un locataire choisit un fournisseur ainsi que du matériel dont il a besoin ;
- Un bailleur (financeur) achète directement auprès du fournisseur les biens souhaités, dans la seule optique de le louer au locataire. La cause de son achat repose exclusivement sur la location qui en découle, aux conditions financières convenues ;
- Le fournisseur procède à la livraison et à l'installation du matériel ;
- Le locataire verse en conséquence au bailleur le loyer y afférent. Si le contrat conclu est un contrat de crédit-bail, le locataire peut exercer en fin de contrat l'option d'achat dont il dispose ;

Attention ! Le fournisseur, qui est souvent le seul interlocuteur du locataire n'est cependant pas partie au contrat ;

La signature de conditions générales de vente dérogeant au droit des marchés publics est l'une des spécificités de ce type de contrats (pénalités importantes, formation du contrat à la livraison du matériel etc...).

Dans l'affaire en cause, le directeur d'un centre de détention avait conclu deux contrats ayant pour objet la fourniture, l'entretien et la réparation de lave-linges et de cuisinières avec un fournisseur financés par deux contrats de location financière conclus avec deux bailleurs.

Estimant que le fournisseur ne satisfaisait pas à ses obligations d'entretien du matériel fourni, le directeur du centre de détention résilia les contrats et cessa de payer les loyers.

En l'absence de paiement des loyers trimestriels échus, le bailleur résilia également de son côté les contrats de financement.

Après avoir établi les décomptes de résiliation, il décida de saisir le tribunal administratif de Bordeaux d'une demande tendant à la condamnation de l'Etat au paiement de la somme totale de 24.355,11 euros TTC.

Le 10 mai 2011, le tribunal administratif de Bordeaux condamna l'Etat à verser au bailleur la somme de 20.000 euros au titre de la résiliation des contrats de location financière, somme réduite de moitié en appel.

Les motifs de l'arrêt rendu par la CAA de Bordeaux sur le jugement entrepris appellent les observations suivantes.

Déjà, il convient de noter que le contrat prend naissance et produit l'ensemble de ses effets à la livraison du matériel (v. notamment CAA BORDEAUX, 16 juin 2005, SA AUXIFIP, req. n°01BX00688). Ainsi, à compter de la livraison du matériel, les loyers sont dus au bailleur, indépendamment du bon fonctionnement du matériel, ou du comportement du fournisseur (v. CA PARIS, 1^{er} mars 2007, SARL PRIVILEGE IMMOBILIER / GE CAPITAL, décision n°05/15169). De même à compter de cette livraison, le financier est autorisé à payer le fournisseur. Ensuite, en application de la jurisprudence Commune de Béziers I (CE, 28 décembre 2009, req. n°304802), c'est dans le cas seulement où le juge constate une irrégularité invoquée par une partie ou relevée d'office par lui, tenant au caractère illicite du contrat ou à un vice d'une particulière gravité, qu'il doit écarter le contrat et peut régler le litige sur le terrain de la responsabilité

extra-contractuelle. Cette exigence de loyauté des relations contractuelles intéresse tout particulièrement les problématiques de mise en concurrence pour l'attribution des contrats de location financière et de crédit-bail, étant précisé que le plus souvent, nonobstant l'obligation de lancer un appel d'offres au regard des montants en cause, aucune procédure n'est engagée.

A ce titre, si dans l'affaire en cause, aucune irrégularité n'a été retenue, alors même que le souligne la Cour que les prestations et les montants en cause impliquaient une procédure de publicité et de mise en concurrence adaptée, la Cour administrative d'appel de Nancy, dans un arrêt du 6 mai 2013 (Cne Laroque d'Olmes, req. n°12NC01355) a constaté la nullité de deux contrats de crédit-bail après avoir constaté, d'une part, que la Commune locataire n'avait «procédé à aucune forme de publicité ou de mise en concurrence» pour l'attribution des contrats de location financière en cause, et qu'en conséquence «lesdits contrats étaient entachés d'une illégalité d'une particulière gravité» et, d'autre part, que le contrat de location ayant été signé par la commune le jour même de la livraison du matériel, celle-ci n'avait pu prendre connaissance «des clauses du contrat de location et surtout des conditions générales annexées qui comptent pas moins de 21 articles imprimés en petits caractères et dérogeant en de nombreux points au droit commun de la commande publique, notamment en ouvrant au bailleur la faculté de résilier de manière anticipée le contrat et d'obtenir une indemnité en cas de résiliation anticipée».

Ensuite, s'agissant de la possibilité du bailleur de résilier unilatéralement un contrat en cas de retard de paiement des loyers contractuellement dus, clause insérée dans de nombreux contrats comme dans l'affaire en cause, notons que la Cour administrative d'appel de Nancy a jugé qu'une telle clause, «de nature à porter atteinte à la continuité du service public, est contraire à l'ordre public» tout en précisant que cette clause étant divisible, son illégalité obligeait seulement le juge à en écarter l'application sans écarter le contrat (CAA Nancy, 27 mai 2013, ministre de la culture, req. n°12NC01396).

Enfin, soulignons que dans l'arrêt en cause la Cour a estimé que la clause pénale de 10 % majorant l'indemnité due égale au montant des loyers à échoir au jour de la résiliation ne présentait pas un «caractère excessif».

En résumé, il convient pour les personnes publiques d'être particulièrement vigilantes lors de la conclusion de tels contrats. Les crédits-bailleurs devront également porter une attention particulière aux contrats qu'ils concluent avec des personnes publiques, à raison des dispositions dérogeant aux règles de la commande publique.



David Pilorge

Ensuite, s'agissant de la possibilité du bailleur de résilier unilatéralement un contrat en cas de retard de paiement des loyers contractuellement dus, clause insérée dans de nombreux contrats comme dans l'affaire en cause, notons que la Cour administrative d'appel de Nancy a jugé qu'une telle clause, «de nature à porter atteinte à la continuité du service public, est contraire à l'ordre public» tout en précisant que cette clause étant divisible, son illégalité obligeait seulement le juge à en écarter l'application sans écarter le contrat (CAA Nancy, 27 mai 2013, ministre de la culture, req. n°12NC01396).

Enfin, soulignons que dans l'arrêt en cause la Cour a estimé que la clause pénale de 10 % majorant l'indemnité due égale au montant des loyers à échoir au jour de la résiliation ne présentait pas un «caractère excessif».

En résumé, il convient pour les personnes publiques d'être particulièrement vigilantes lors de la conclusion de tels contrats. Les crédits-bailleurs devront également porter une attention particulière aux contrats qu'ils concluent avec des personnes publiques, à raison des dispositions dérogeant aux règles de la commande publique.

David Pilorge

Avocat au Barreau de Paris

Cornet Vincent Ségurel,

Département Droit Public - Environnement

création - adaptation de sites internet et mobiles



U-CORSU

04 95 59 30 30

www.u-corsu.com

De l'infiniment grand à l'infiniment petit...

la fête de la science fait le grand écart !

Créée en 1991 et pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science favorise les échanges entre la communauté scientifique et le grand public. Pari réussi avec chaque année plus d'un million de visiteurs, 7000 chercheurs impliqués et un foisonnement d'animations, d'expositions, de débats et d'initiatives originales, partout en France et pour tous les publics. C'est une approche concrète, conviviale et ludique de la science : une occasion de découvrir le monde des sciences et de rencontrer des scientifiques.



Reporters scientifiques dans les studios de Voce Nustrale

Le concept est plus qu'en marche à en juger par le succès de chacune des manifestations proposées. A Cervioni, l'Adecec et sa radio Voce Nustrale en partenariat avec Corse Energie Environnement, ont exploité le thème de l'eau. Visite commentée de l'exposition «*Corsica Terra d'acqua*» par Virginie, animatrice conseillère en énergie, et émission radio avec Nathalie ont sensibilisé de nombreux collégiens à la fragilité de la planète bleue.

Le parc Galea à Tagliu Isulaccia, qui était ouvert gratuitement au public, a connu une belle affluence. Un public ravi de bénéficier de la visite guidée par Fabrice Fenouillièrre, guide éclairé, d'une conférence de Jean Castela au sein de l'espace consacré à la navigation antique, et d'ateliers ludiques pour les enfants. Avec le Département de la Haute-Corse, en partenariat avec le CPIE Corte Centre Corse A Rinascita, il était question de découvrir l'atelier consacré aux moustiques. Une action qui visait à sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux différentes missions des services de la démoustication et de l'assainissement, et les inciter à adopter les comportements responsables de manière à lutter contre les gîtes larvaires.

Une science en fête, riche d'enseignements, de découverte, de partage... comme se doit de l'être une fête !



Exposition «*Corsica terra d'acqua*» avec l'Adecec et Corse Energie Environnement



D'Épinal et de Corse

Il y a quelques temps, j'écrivais mon premier papier au sein de l'informateur sur ma vision de Corse vivant à Paris. A n'en point douter, j'ai parlé de mon affection pour la capitale, et à bien des niveaux elle me le rend ! Mais alors que j'arpentais les ruelles vivantes et grouillantes du quartier des Halles, qui voit actuellement une grande mutation au vue de la rénovation de son célèbre forum, j'atterrissais, rue de la grande truanderie... Les poncifs collent à la peau, et le sourire en coin, on ne peut éviter de penser «un corse rue de la grande truanderie, cela ressemble à un mauvais sketch».

Mais un mauvais sketch pour qui ? Suis-je parisien depuis trop longtemps pour assimiler ma «Corsitude» à une image d'Épinal ? Mes réflexions m'ont amené à me pencher sur mon tissu social et sur la vision qu'ont les continentaux sur mon origine insulaire et à quel point, celle-là, à quelque part, peut-être, influencée ma propre vision.

Je pense que l'un de mes souvenirs les plus forts remonte au jour de mon diplôme en design industriel. Un de mes collègues, élève, se lance à une heure avancée de la nuit, en-

ivré et trouve le courage les yeux dans les yeux, de me dire, «Allez, ça fait cinq ans que je n'ose pas te le demander... Ta famille et toi, vous êtes un peu dans le milieu ?» Mon instinct «magagneur» a pris le dessus...L'œil endurci et la voix calme, je lui ai répondu une main sur l'épaule, «Il vaut mieux que tu ne saches pas !». Effrayé, Il resta coi ! S'ensuivi de ma part un éclat de rire, lui révélant que j'étais le fils d'un journaliste et d'une artiste peintre et, que les seuls dangers réguliers que je connaissais pour l'heure se résumaient à prendre le métro aux heures de pointe. Étonnant de voir comme l'imagination des gens peut aller suffisamment loin, pour vous inscrire à votre insu dans une fable digne d'un film de Francis Ford Coppola. Bien sûr, la plupart du temps, cela se résume à la petite blague sur les explosifs, la fainéantise, et autres maladroites imitations d'accents. Je ne compte pas le nombre de fois où leur récurrence, mais il n'y a rien de méchant, car toutes les régions se font brocarder.. D'ailleurs, cela fait rapidement comprendre lorsque l'on y vit, que la ville lumière est habitée en majorité d'exilés du monde entier. De cela, il ne faut pas y voir que le côté négatif. Combien de fois, ai-je entendu aussi en parlant de mes origines : «La Corse ? Quelle

chance, c'est magnifique !». Si souvent, que l'on s'y accoutume et parfois même que l'on s'en lasse. Car au fond, il n'y a jamais, ou alors très peu d'originalité dans la réaction des gens !

Dans l'inconscient collectif, le corse a forcément un caractère trempé, un côté un peu «voyou», il habite une île de rêve, un vrai pays de cocagne... Après tout, me direz-vous ? Il pourrait y avoir pire comme image !

Mais, si l'on oublie quelque peu d'en être blasé, en faisant le tri parmi les poncifs, on y trouve sans doute un «morceau» de vérité. Notre appartenance insulaire, nous colle à la peau, et même lorsque l'on s'en éloigne, nous n'y échappons pas. Nous en sommes fiers. Et je dirais, n'en déplaise à nos compatriotes résidants, cette fierté s'accroît d'autant plus par la distance. N'oublions pas que le «peuple corse est voyageur», par gout ou par nécessité, et que nombre de Corses sont installé sur les cinq continents... Il y aurait au moins deux Paoli city dans les états américains de l'Indiana et de la Pennsylvanie, et le Venezuela compterait plus d'un ancien président d'origine Corse.

Comme dirait un de mes amis, «parisien de souche», Ils sont vraiment partout ces corses !

Par Florent Lenziari

22^{ème} édition du festival



Devenu un événement majeur de la vie insulaire, le Festival du Vent se déroulera du 23 au 27 octobre à Calvi. Le but de la manifestation est toujours le même : faire découvrir toujours plus de nouveautés et d'innovations et sensibiliser le public à l'éco-citoyenneté grâce à des intervenants tous plus enthousiastes et engagés les uns que les autres. Une édition pleine de surprises à ne pas manquer !

ses portes pour accueillir une programmation éclectique et joyeuse avec au programme : tables rondes, workshops, ateliers pédagogiques, parcours éducatifs, happenings artistiques, initiation aux sports de nature, concerts, spectacles de rue... «Les idées toutes faites et peu profondes n'ont qu'à bien se tenir. Au Festival du Vent, on réfléchit, on s'interroge mais on s'émerveille aussi de ce que peuvent faire les Hommes, main dans la main, le regard tourné vers l'avenir pour mieux vivre le présent».

► **L'édition 2013 est particulièrement riche (concerts, spectacles, débats, activités aériennes...)! Quels en seront les principaux temps forts ?**

Les principaux temps forts seront nos 5 journées fertiles et cet éclectisme citoyen qui est notre ADN depuis 21 ans. Nous avons la chance d'accueillir l'immense François Morel,

Jean-Louis Étienne l'explorateur-scientifique, Le retour sur scène des Innocents et Têtes Raides avec leur superbe spectacle poétique, Alexandre Jardin, Marcel Rufo, Daniel Herrero et bien d'autres artistes et citoyens actifs qui gonflent joyeusement les voiles du 22^e Festiventu. Nous accueillerons cette année les artistes à l'Espace Oscaro du Magic Mirrors.

► **«Chic la mer est plastique» est le slogan de la campagne 2013 des Amis du Vent, en association avec Tara Expéditions devant l'accroissement**



des fragments de plastique dans les océans. Vous pouvez nous en dire quelques mots ?

«Chic la mer est plastique» est le slogan de cette campagne qui, en compagnonnage avec Tara Expeditions doit faire prendre conscience de l'importance de la pollution du plastique dans les océans. Nous organiserons d'ailleurs un débat sur la chimie végétale pour démontrer les voies à suivre ainsi qu'un tchatte-Café sur la problématique des mers et des océans.

► **L'affiche de cette édition 2013 tranche avec celles des autres années ; pourquoi ce choix ?**

L'affiche 2013 est un babouin grandeur nature composé de déchets de plastique ramassés sur les rivages du Cap Corse. Cette réalisation de Clean ArtPlanet démontre la violence de notre société de consommation.

► **Pourquoi avoir choisi de dédier cette 22^{ème} édition à Madame Julietta Ramirez ? Pouvez-vous la présenter à nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas ?**

Il y a quarante ans, le sinistre Pinochet mettait à mal une démocratie dirigée par Salvador Allende, lors d'un autre 11 septembre. Julietta Ramirez est la mère assassinée et toujours disparue de notre ami Oscar Castro, grand homme de théâtre et nous voulions rendre hommage aux victimes de cette tragédie à travers Madame Julietta Ramirez.

Le Festival du Vent souffle son éclectisme citoyen dans la baie de Calvi pour sa 22^{ème} édition. Parrainé par Isabelle Autissier et Yann Arthus-Bertrand, ce mouvement d'humains aimant la biodiversité et la diversité culturelle offre 5 journées fertiles. «Chic la mer est plastique» est le slogan de la campagne 2013 des Amis du Vent, en association avec Tara Expéditions devant l'accroissement des fragments de plastique dans les océans. La Cité Calvaise va ouvrir

Présentation de l'édition 2013 par **Carina Orru**, la dynamique directrice de la manifestation



© José Keravis

du vent



► **La campagne Halte aux sacs plastiques initiée par le Festival du Vent a contribué à ramener la consommation de sacs plastique en France de 15 milliards à 700 millions en 2012. Aujourd'hui l'interdiction des sacs plastique se mondialise ! Une fierté ?**

Et la fierté est que cette campagne soit partie de Corse et se répande sur les continents ! Serge, mon époux, fut bien inspiré de porter ce combat auquel peu de monde croyait pour faire comprendre le gaspillage et l'ineptie de notre société trop basée sur le jetable. «**Chic la mer est plastique**» est le prolongement de cette action réussie par notre association.

► **Cette année, l'Université de Corse et le Festival du Vent s'associent pour «installer une société de la connaissance, de la créativité et de la conscience en Corse». Une évidence ?**

L'université de Corse et sa fondation partagent nos valeurs d'engagement citoyen, d'ouverture au monde et nous sommes vraiment fiers de ce partenariat prestigieux et fécond. Convaincus que le partage d'expérience et la mise en réseau sont les vecteurs de la créativité et de l'innovation, les deux partenaires ont décidé de mettre un accent particulier sur la coopération à travers les filières artistiques et audiovisuelles, scientifiques et sportives de l'Université.

► **A titre personnel, à quels festivals aimez-vous assister en tant que simple spectatrice ?**

J'aime tous les événements en Corse et ailleurs car ils sont toujours propulsés par des passionnés qui luttent contre vents et marées pour les faire vivre intensément. J'adore aussi la biennale de Venise car l'art contemporain invente ce qui n'existe pas!

Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

Avec quelques plumes célèbres

Savez-vous ce qui fait la différence de classe entre deux interlocuteurs dans une conversation ? C'est quand l'un utilise «Par contre» et l'autre «En revanche».

Montesquieu disait que «l'esprit de la conversation est un esprit particulier qui consiste dans des raisonnements et déraisonnements courts.»

Mais un certain Ambrose Bierce, lui, compare un peu (ou beaucoup) la conversation à une foire... N'a-t-il pas dit : Foire où l'on expose des denrées mentales de second ordre, chaque exposant étant trop préoccupé par l'étalage de ses propres marchandises pour regarder celles de son voisin...

Anatole France, lui, pense que «l'on reproche aux gens de parler d'eux-mêmes, c'est pourtant le sujet qu'ils traitent le mieux».

Un mot, quand même, de Mme de Sevigné dans son journal : «Nous faisons quelquefois des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à nous enterrer !»

Continuant avec le talent, je ne peux qu'évoquer Edmond Rostand que j'adore... Bien sûr le fait qu'il ait écrit «L'Aiglon» y est sans doute pour beaucoup. L'histoire du fils de l'Empereur m'a toujours fasciné. Mais aussi, j'ai beaucoup aimé Cyrano et son panache sans oublier les «romanesques» moins connus.

Et ce «Chante clerc» qui vous interpelle pour vous rappeler dans son «hymne au soleil» que, sans lui, «les choses ne seraient que ce qu'elles sont».

Je t'adore Soleil
O Toi dont la lumière
Éclairant chaque cœur
Se divise et demeure entière
Ainsi que l'amour maternel

Cyrano de Bergerac qui par son envoi «C'est à la fin que je touche» m'a toujours inspiré pour certaines de mes chroniques que je voulais terminer par une «touche» amusante ou ironique... Du moins j'essayais...

Mais, je l'avoue, mon coup de cœur fut l'Aiglon, «Celui qui de Corse venait», et savez-vous quel est mon véritable nom : Celui qui, au Prater qui s'écarte, murmure au fond de moi «Le Petit Bonaparte» et à Bombelles qui courtisait sa mère, l'injectant avec violence.

«Car ce cri, ce geste ne furent pas de moi. Moi toujours il me reste habité, qui vient hors de moi de bondir avec force. Merci, je suis sauvé, c'était un sursaut corse.»

«Les spectacles de la Ville d'Ajaccio annoncés dans l'informateur n°6486 sous le titre «l'art sous toutes ses facettes à Ajaccio» correspondent à la programmation de la saison 2013/2014 qui aura lieu à l'Espace Diamant (bd Pascal Rossini Ajaccio)».

A Settimana Corsa



43^{ème} semaine de l'année
du 18 au 24 octobre 2013

Les fêtes : le 18, Luc - le 19, René - le 20, Adeline - le 21, Céline, Ursule - le 22, Elodie, Salomé - le 23, Jean de Capistran - le 24, Florentin, Magloire.

Un an déjà

Le 19 octobre, aux Etats-Unis, 1200 chefs scouts sont suspectés d'abus sexuels sur plusieurs milliers de jeunes.

Le 21 octobre, manifestation anti-Syrie au Liban lors de l'enterrement de Wissam al-Hasan, bête noire du régime syrien assassiné dans un attentat à la voiture piégée.

Le 21 octobre, lors des élections au Pays basque, les nationalistes et indépendantistes sortent gagnants.

Le 22 octobre, Barack Obama remporte le troisième et dernier débat avant l'élection présidentielle.

Le 24 octobre, le parcours de la 100^e édition du Tour de France est dévoilé.

Le 25 octobre, l'ouragan Sandy se renforce et souffle sur Cuba après avoir frappé la Jamaïque, avec des vents de 175 km/h.

L'esprit du monde

Les conséquences de ce qu'on ne fait pas sont les plus graves.

Marcel Mariën

Le truc de la semaine

Si vous désirez profiter pleinement d'un sauna, ne restez pas plus de douze minutes exposé à la chaleur de la vapeur. Sortez alors vous allonger durant une quinzaine de minutes à l'air

ambiant, puis retournez un maximum de dix minutes dans la cabine. C'est surtout lors de ce second passage que s'effectuera la purification de la peau.

Les tablettes de l'Histoire

Le 19 octobre 1984, à Varsovie, le père Popieluszko, partisan du syndicat Solidarnosc, est enlevé et torturé à mort par trois officiers de la sûreté polonaise.

Le 20 octobre 1971, le chancelier allemand Willy Brandt obtient le Prix Nobel de la Paix pour sa politique de rapprochement avec l'Europe de l'Est et l'Allemagne de l'Est.

Le 22 octobre 1978, couronnement du pape Jean-Paul II.

Le 23 octobre 2002, un commando d'une quarantaine de Tchétchènes prend en otages, pendant 58 heures, plus de 800 personnes dans un théâtre moscovite, réclamant la fin de la guerre en Tchétchénie.

Petits Conseils Pratiques

Contre le froid

Pour éviter de souffrir du froid (en hiver principalement), frottez-vous à l'aide d'une embrocation au camphre ou au menthol, mélangée à un excipient à l'iode. Ceci vous permettra d'assouplir et de tonifier vos muscles, vous rendant par la même occasion plus résistant au froid.

Feu de bois

Si vous vous préparez à allumer un feu dans l'âtre, faites-y d'abord brûler du papier journal de façon à ce que l'air chaud ainsi produit réchauffe le conduit de la cheminée et facilite l'allumage de votre feu, tout en évitant le risque de refoulement des fumées.

Parfumer les habits

Pour donner un parfum agréable aux vêtements que vous repassez, remplissez un vaporisateur de 1/5 d'assouplisseur et de 4/5 d'eau. Au moment où vous repassez, vaporisez un peu de ce mélange directement sur les vêtements, juste avant d'y passer le fer chaud.

Friture

Afin d'éviter les projections d'huile hors de la friture, ajoutez à celle-ci un croûton de pain sec et une branche de persil au moment où l'huile commence à se réchauffer.

Parc pour bébé

Si vous devez choisir un parc pour bébé, soyez attentive à ne pas prendre un parc entouré d'un filet à fines mailles. Il est, en effet, moins stable, et l'enfant peut accrocher une partie de ses vêtements ou un bouton à une maille. Préférez-lui un parc muni de barreaux, et vérifiez que l'écartement de ceux-ci n'excède pas 7 cm.

Chemisier en soie

Si votre chemisier en soie refuse de rester en place sur le cintre que vous utilisez, ajoutez simplement des élastiques en caoutchouc à chaque extrémité du cintre, aux endroits où reposent les épaules du chemisier.

Engrais

Que ce soit en pot ou dans la terre du jardin, les plantes ont besoin d'engrais. Mais rien ne sert d'en ajouter constamment. Il faut respecter les périodes de croissance, ne pas dépasser les doses indiquées, et ne pas en donner lorsque la terre est sèche.

Tache d'encre

Pour faire disparaître une tache d'encre sur un vêtement, faites tremper la partie tachée durant une nuit dans du lait froid. Lavez ensuite le vêtement de façon habituelle.

ABONNEZ-VOUS !





Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros **1 mois gratuit !**

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia
 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

LES PROS PEUVENT COMPTER SUR VITO VITOCARTE, A CARTA CHI FACE PRÒ



FACTURES DÉTAILLÉES PAR VÉHICULE OU PAR CHAUFFEUR
VOS TÂCHES COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

SUIVI DE LA CONSOMMATION
DE CARBURANTS DE VOS VÉHICULES

PAIEMENT DIFFÉRÉ



VITOCARTE, un serviziu maniatoghju e semplice d'utilizazione
chi v'assicura una qualità di serviziu massimu.

WWW.VITO-CORSE.COM

